

**Analyse de la transition post-diplôme  
des détenteurs d'un CFC dual d'assistant  
socio-éducatif ou d'assistant en soins et  
santé communautaire**

**Volées 2010, 2011 et 2012**

---



**Rami Mouad, Clairette Davaud et François Rastoldo  
avec la collaboration de Gabriel Charmillot**

**Décembre 2012**



# Sommaire

<b>1. Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>2. Collecte des données .....</b>	<b>7</b>
2.1 Population interrogée.....	7
2.2 Méthodologie .....	7
Questionnaire utilisé.....	7
Récolte des données.....	7
<b>3. Résultats de l'enquête .....</b>	<b>9</b>
3.1 Caractéristiques des diplômés.....	9
Des métiers majoritairement féminins.....	9
Des diplômés 2010 plus âgés .....	9
3.2 Analyse des parcours scolaires des diplômés ASE et ASSC.....	10
Peu de transitions directes à la sortie du cycle d'orientation .....	10
La plupart des diplômés ont eu des parcours scolaires non linéaires .....	10
Des formations attractives.....	10
3.3 Analyse de la transition post-diplôme .....	12
Transition à la vie active.....	13
La vision d'avenir des diplômés .....	15
3.4 Analyse des commentaires.....	16
La formation .....	17
Le statut de la profession .....	17
Le marché de l'emploi .....	17
L'avenir.....	18
Différences .....	18
<b>4. Conclusion.....</b>	<b>19</b>
<b>5. Éléments bibliographiques .....</b>	<b>21</b>



# 1. Introduction

Le Grand Conseil du canton de Genève a chargé l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) d'élaborer un rapport d'évaluation de la loi visant à augmenter le nombre de titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) dans les domaines de la santé et du social (LCFCSS, C 2 15). Dans ce cadre, l'OFPC a sollicité une collaboration avec le Service de la recherche en éducation (SRED) pour fournir des informations sur la transition vers l'emploi des titulaires des CFC d'assistant socio-éducatif (ASE) et d'assistant en soins et santé communautaire (ASSC) obtenus dans le cadre d'apprentissages en alternance (dual).

Pour répondre à cette demande dans le court temps imparti, nous avons utilisé deux instruments d'analyses disponibles au SRED, à savoir les bases de données des situations des élèves et apprentis fréquentant au 31 décembre de chaque année le système de formation genevois<sup>1</sup> (exploitation de la base de données scolaires du DIP), et l'instrument utilisé dans l'enquête périodique sur l'orientation des diplômés du secondaire II (dite « enquête EOS »)<sup>2</sup>, questionnaire que le SRED adresse périodiquement à tous les titulaires de certificats et diplômes de l'enseignement secondaire postobligatoire.

La demande de l'OFPC concernait les titulaires d'un CFC d'ASE et d'ASSC obtenu dans le cadre du système dual entre 2010 et 2012 (trois volées). Cette demande ne cadrait pas exactement avec l'agencement de l'enquête EOS, aussi avons-nous dû organiser une saisie d'informations spécifique en utilisant le questionnaire destiné aux diplômés de 2011. Le questionnaire a été administré par téléphone et saisi en ligne sous la responsabilité de la direction générale de l'OFPC (mandataire du présent travail).

Outre le fait que l'instrument pour l'enquête périodique était disponible immédiatement, son utilisation permettait par ailleurs de qualifier les réponses des titulaires d'un CFC d'ASE et d'ASSC à la lumière des réponses de l'ensemble des titulaires d'un CFC obtenu dans le canton de Genève pour les mêmes périodes.

Comment s'opère la transition à la vie active des détenteurs d'un CFC d'assistant socio-éducatif ou d'assistant en soins et santé communautaire ? Quels parcours scolaires leur ont permis d'obtenir ces diplômes ? Comment s'insèrent-ils professionnellement en comparaison avec les autres titulaires de CFC dual ? Telles sont les principales questions auxquelles la présente étude apporte des éléments de réponses documentés.

---

<sup>1</sup> Ces bases de données fournissent annuellement une photographie des populations scolarisées dans les écoles et filières de formation publiques du canton de Genève ; un certain nombre d'écoles privées sont également recensées.

<sup>2</sup> L'enquête sur l'orientation des diplômés du secondaire II existe depuis les années 80. Il s'agit d'une enquête biennale permettant de faire le point sur la situation des jeunes diplômés en matière de transition à la vie active ou de transition vers des études supérieures, 18 mois après l'obtention de leur certification. Les rapports des deux derniers volets de cette enquête sont disponibles sur le site Internet du SRED aux adresses suivantes : <http://www.geneve.ch/recherche-education/doc/publications/docsred/eos/2012/eos.pdf> pour l'enquête auprès des diplômés de 2009 et <http://www.geneve.ch/recherche-education/doc/publications/docsred/eos/2010/eos.pdf> pour les diplômés de 2007 (dans cette édition les analyses ont été plus détaillées).



## 2. Collecte des données

### 2.1 Population interrogée

La population totale de l'étude compte 128 titulaires d'un CFC obtenu dans le cadre d'une formation duale dans le domaine santé-social. Il s'agit essentiellement de CFC dual d'assistant socio-éducatif (114 diplômés, soit près de 90% de la population), la formation d'assistant en soins et santé communautaire ne comportant qu'une volée de diplômés (juin 2012), trop peu nombreux (14 diplômés) pour faire l'objet d'une analyse séparée.

Aussi, les titulaires des deux types de CFC seront considérés comme étant une population unique. Nous avons cependant à chaque fois vérifié que les situations n'étaient pas trop divergentes entre les deux métiers ou les trois volées. Les quelques différences observées sont mentionnées, mais de faible validité statistique étant donné l'effectif réduit.

**Figure 1. Nombre de diplômés contactés**

	Assistant socio-éducatif (dual)	Assistant en soins et santé communautaire (dual)	Total
Nombre de diplômés en 2010	32	0	32
Nombre de diplômés en 2011	41	0	41
Nombre de diplômés en 2012	41	14	55
Total	114 (89%)	14 (11%)	128 (100%)

### 2.2 Méthodologie

#### Questionnaire utilisé

Le questionnaire utilisé est la version qui a été préparée pour l'ensemble des titulaires de certificats et diplômes de la volée 2011. Les thèmes abordés visent à décrire la situation des nouveaux diplômés dix-huit mois après l'obtention de leur titre, leur parcours de transition vers une nouvelle formation ou leur passage à la vie active, ainsi qu'à qualifier la période de transition par des questions plus subjectives.

#### Récolte des données

Pour la présente étude, les diplômés ont été contactés sur la base des coordonnées disponibles à l'OFPC et le questionnaire a été administré par téléphone. La saisie d'informations a été réalisée par l'OFPC entre mi-octobre et le 20 novembre 2012.

Afin d'obtenir un maximum de réponses, plusieurs tentatives ont été faites pour joindre les jeunes diplômés. Le cas échéant, de nouvelles recherches ont été menées pour actualiser leurs coordonnées. Cependant la tranche d'âge entre 20 et 25 ans, surtout si elle coïncide avec la fin d'une formation de niveau secondaire II, est un moment de forte mobilité et des numéros de téléphone

n'étaient plus valables. Sur l'ensemble de la population, environ un tiers des jeunes diplômés n'a pas pu être joint. Pour les autres, 2 contacts sur 3 ont conduit à un entretien<sup>3</sup>. Le taux de réponse s'élève donc à 45%, ce qui est relativement proche du taux obtenu lors des enquêtes EOS précédentes (44% pour les volées 2007 et 2009).

**Figure 2. Taux de réponse selon le CFC obtenu**

	Nombre de diplômés contactés	Nombre de réponses obtenues	Taux de réponse
CFC dual d'assistant socio-éducatif (ASE)	114	52	46%
CFC dual d'assistant en santé et soins communautaires (ASSC)	14	5	36%
Total	128	57	45%

Cinquante-sept sujets pour représenter une population d'un peu plus de 100 personnes est une proportion acceptable. Néanmoins, les statistiques sur les petites populations sont toujours à considérer avec prudence.

---

<sup>3</sup> Les raisons de non-réponses sont des rendez-vous téléphoniques qui ne se concrétisent pas et des transmissions d'informations qui ne débouchent pas sur un rappel des sujets. Il n'y a eu que peu de refus direct de répondre.



## 3. Résultats de l'enquête

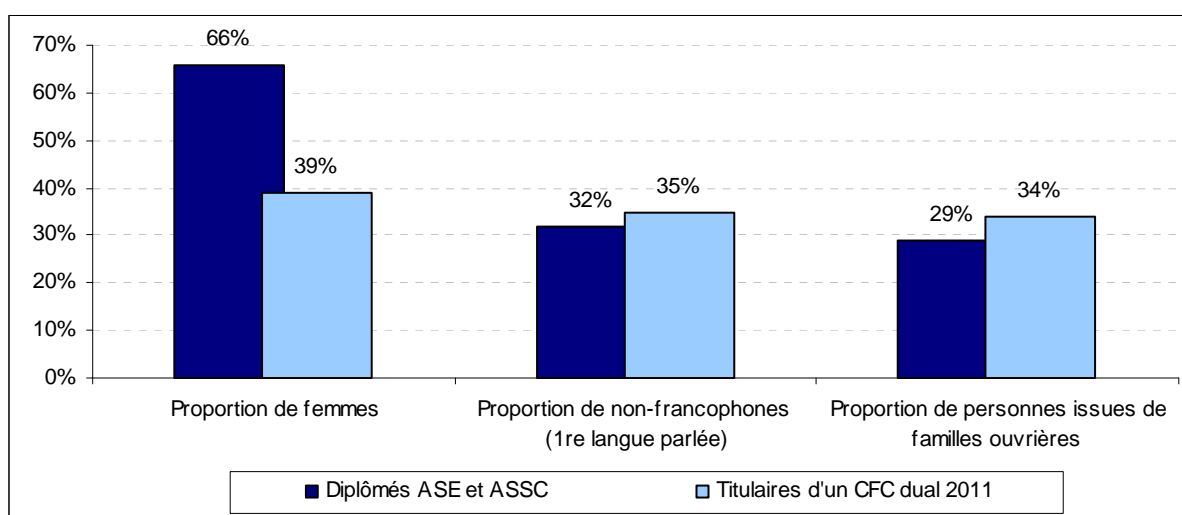
### 3.1 Caractéristiques des diplômés

Il est intéressant de comparer les caractéristiques générales des titulaires d'un CFC d'ASE et d'ASSC avec celles de l'ensemble des diplômés d'un CFC dual obtenu en 2011.

#### Des métiers majoritairement féminins

Les formations d'ASE et d'ASSC préparent à des métiers plus souvent exercés par des femmes. Logiquement donc, les deux tiers des diplômés sont des femmes, *versus* 39% pour l'ensemble des CFC. En revanche, l'origine sociale et culturelle ne diffère pas significativement de la population totale des CFC (présentée ci-dessous par le poids relatif des non-francophones et des jeunes issus de familles ouvrières).

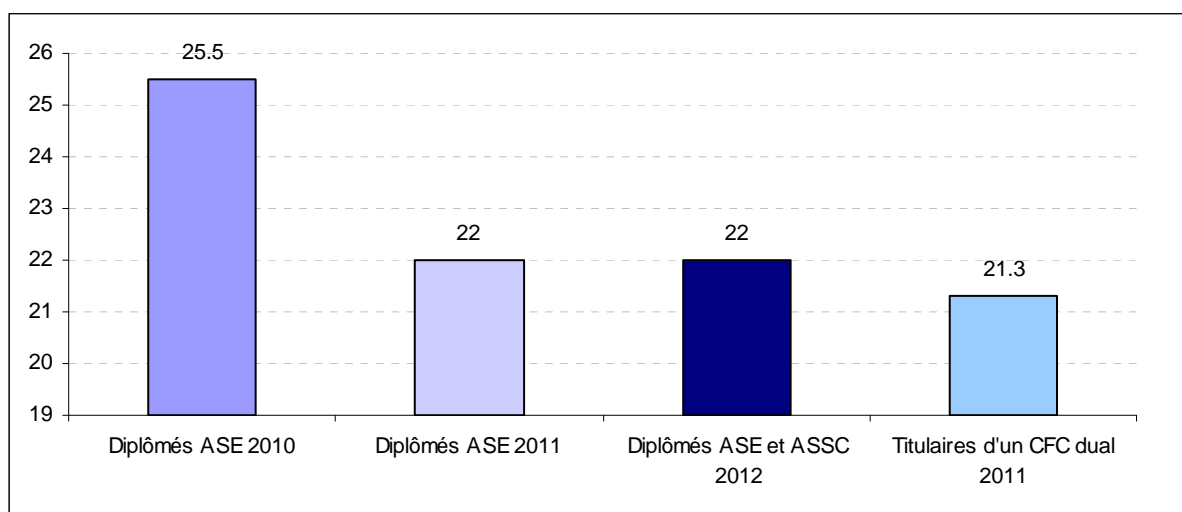
**Figure 3. Caractéristiques des titulaires d'un CFC d'ASE et d'ASSC**



#### Des diplômés 2010 plus âgés

Les premiers CFC duals d'ASE ont été délivrés en 2010. Cette première volée comprend un nombre élevé de personnes plus âgées qui étaient probablement déjà insérées sur le marché de l'emploi et qui souhaitent obtenir une qualification reconnue. Pour les volées suivantes, il n'y a plus de différence entre l'âge des titulaires d'un CFC dual d'ASE et d'ASSC et celui des détenteurs d'un autre CFC dual.

**Figure 4. Age des titulaires d'un CFC d'ASE et d'ASSC selon l'année d'obtention**



### 3.2 Analyse des parcours scolaires des diplômés ASE et ASSC

Parallèlement à l'analyse des transitions post-diplômes, il semble important de décrire les parcours de formation qui ont amené à l'obtention d'un CFC. Pour ce faire, les scolarités de chaque diplômé ont été analysées, de 2000 à 2012 (figure 5). Cette analyse permet de mettre en évidence plusieurs caractéristiques des parcours scolaires des titulaires d'un CFC dual d'ASE ou d'ASSC.

#### Peu de transitions directes à la sortie du cycle d'orientation

L'analyse montre que les diplômés ASE ou ASSC n'ont pas commencé leur formation professionnelle immédiatement à la sortie du cycle d'orientation, à quelques exceptions près. La durée moyenne entre la fin du cycle d'orientation et l'obtention du CFC d'ASE et d'ASSC est de 7 ans, alors que pour les autres CFC dual (en 3 ans), cette durée est d'environ 5 ans<sup>4</sup>. Cet allongement est essentiellement le fait de réorientations et de redoublements opérés entre la sortie de l'école obligatoire et l'entrée dans la filière de formation amenant à la certification.

#### La plupart des diplômés ont eu des parcours scolaires non linéaires

Contrairement aux parcours souvent linéaires des titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale (dans plus de trois quarts des cas), les parcours des diplômés d'un CFC d'ASE et d'ASSC sont caractérisés par des réorientations, souvent multiples (passage notamment par la formation générale, d'autres formations professionnelles ou des classes de transition professionnelle). On relève par exemple que 40% d'entre eux ont fréquenté à un moment ou à un autre l'École de culture générale. Ces parcours particulièrement longs et émaillés d'aléas font penser que les formations d'ASE et d'ASSC ne sont pas des choix premiers, mais plutôt des solutions adoptées après d'autres tentatives de formation.

#### Des formations attractives

Un quart des titulaires d'un CFC d'ASE et d'ASSC n'a pas suivi sa scolarité antérieure à Genève (au moins durant les dix dernières années). D'une manière générale, la formation professionnelle duale attire des jeunes au-delà du canton de Genève (autres cantons ou France voisine). Par ailleurs, des personnes ayant quitté le système de formation genevois depuis de longues années ont repris des études lors de l'ouverture de ces nouvelles filières.

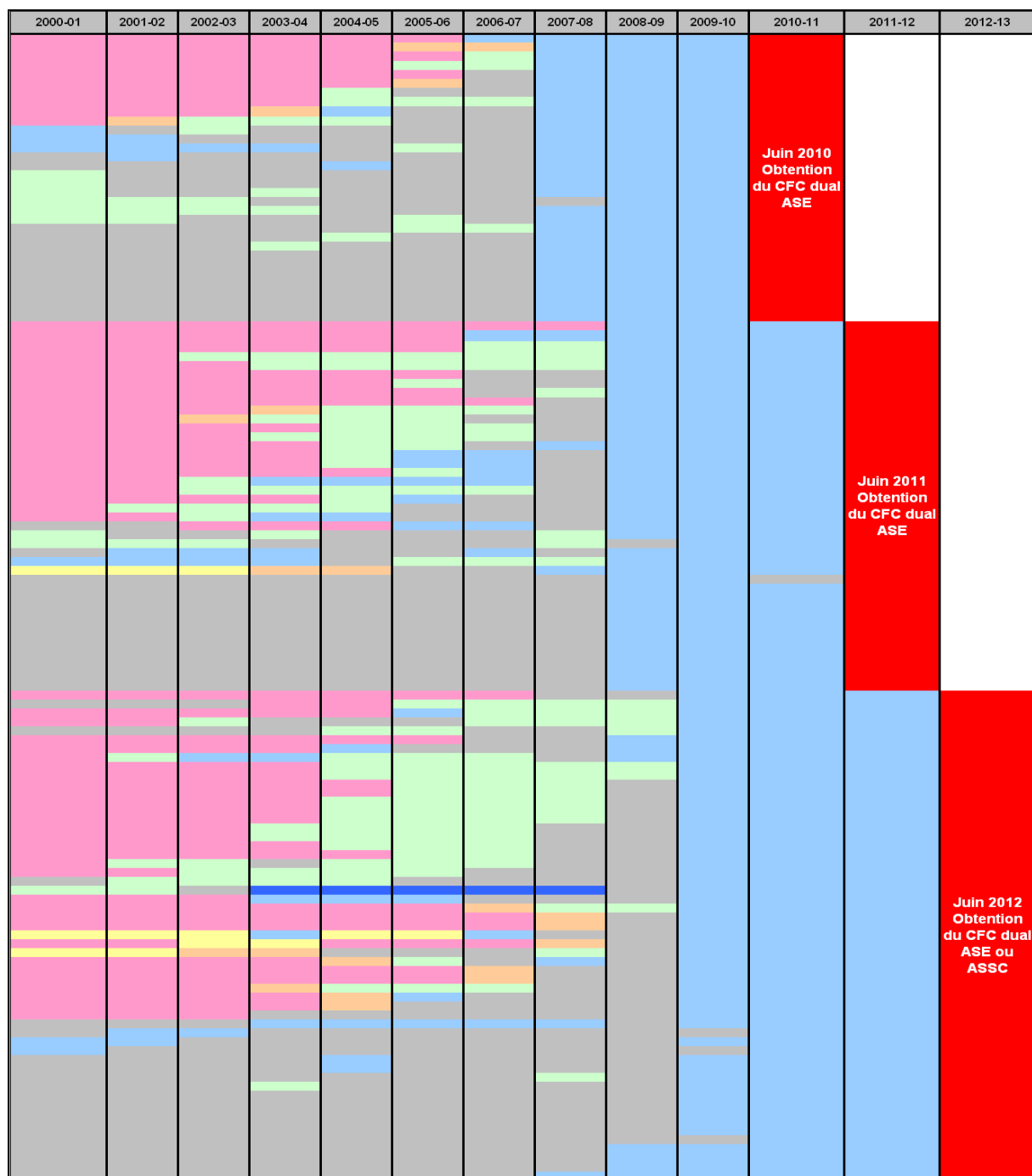
<sup>4</sup> Rastoldo, Evrard, Amos, 2007.

### Figure 5. Représentation des parcours scolaires

Chaque ligne du tableau représente le parcours de formation d'un titulaire d'un CFC d'ASE ou d'ASSC (n = 128). Les colonnes représentent les années scolaires (de 2000/01 à 2011/12) et les couleurs les types de formation suivie.

#### Légende des couleurs

Ecole obligatoire (primaire et cycle d'orientation)
Formation professionnelle
Formation générale (culture générale, maturité gymnasiale, maturité spécialisée)
Transition professionnelle, accueil PO
Enseignement spécialisé
Non scolarisé à Genève
HES-Santé



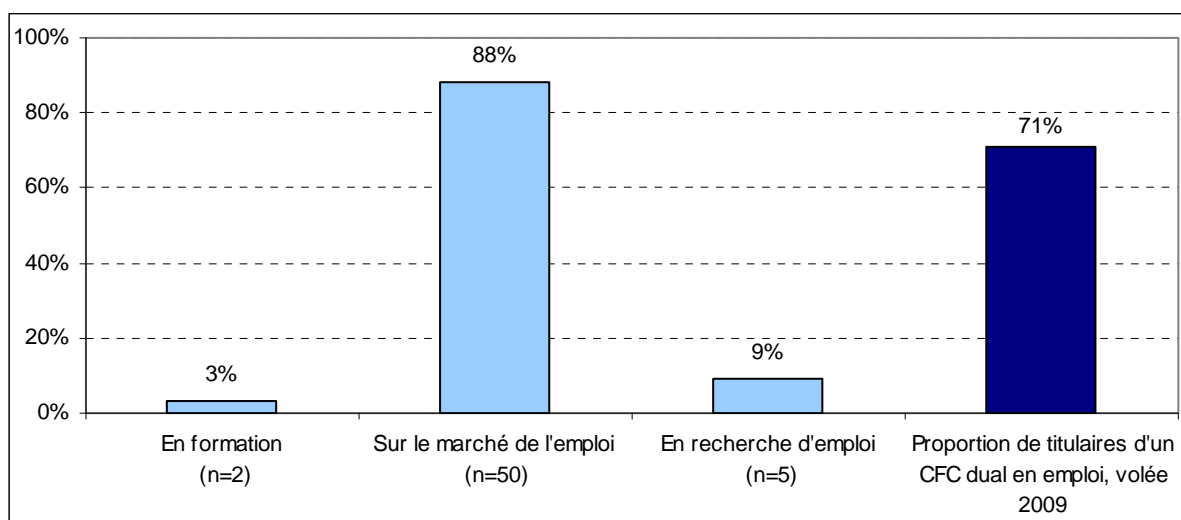
### 3.3 Analyse de la transition post-diplôme

Environ 9 diplômés sur 10 sont **en emploi** après l'obtention de leur CFC dual d'ASE ou d'ASSC. Ils ont généralement cherché cet emploi directement après l'obtention de leur certificat. La proportion est plutôt élevée en comparaison avec les autres titulaires d'un CFC dual qui sont un peu moins en emploi (environ 7 diplômés sur 10), plus souvent après un parcours jalonné d'autres activités (stages linguistiques, autres formations par exemple) et davantage en formation (environ 1 diplômé sur 10). Le fait que la demande en professionnels spécialistes des soins aux personnes est particulièrement forte à Genève explique probablement cette transition massive à la vie active. En effet, le domaine santé-social fait partie des branches d'activités qui génèrent le plus d'emplois dans le secteur public genevois (32% des salariés du secteur public<sup>5</sup>).

Sur les 5 diplômés **en recherche d'emploi** (3 ASE, 2 ASSC), 4 ont obtenu leur diplôme en juin 2012. Il peut s'agir de chômage frictionnel et la durée post-diplôme est insuffisante pour tirer des conclusions sur la transition à l'emploi. Relevons que tous déclarent que cette situation est transitoire. L'espoir d'une insertion rapide dans le marché de l'emploi est confirmé par le fait que la plus grande partie des diplômés (83%) a trouvé un emploi immédiatement ou en moins de 3 mois, même si globalement, 1 diplômé sur 3 déclare avoir connu une période de chômage. Cette dernière proportion est proche de celle observée pour les titulaires d'un CFC dual.

La poursuite de formation reste une exception. Seuls 2 diplômés déclarent être **en formation** au moment de l'enquête, l'un à la HETS après avoir obtenu une maturité professionnelle en juin 2012, l'autre préparant une maturité professionnelle dans une école de commerce.

**Figure 6. Situation des diplômés après l'obtention de leur CFC dual d'ASE ou d'ASSC**



<sup>5</sup> OCSTAT, 2012.

## Transition à la vie active

Au moment de l'enquête, 88% des titulaires d'un CFC d'ASE et d'ASSC obtenu en alternance sont en emploi, le plus souvent dans le domaine santé-social.

### Temps de travail et statut de l'emploi

Environ 6 diplômés sur 10 sont employés à temps partiel, taux d'activité particulièrement développé dans le domaine santé-social, où les femmes sont surreprésentées.

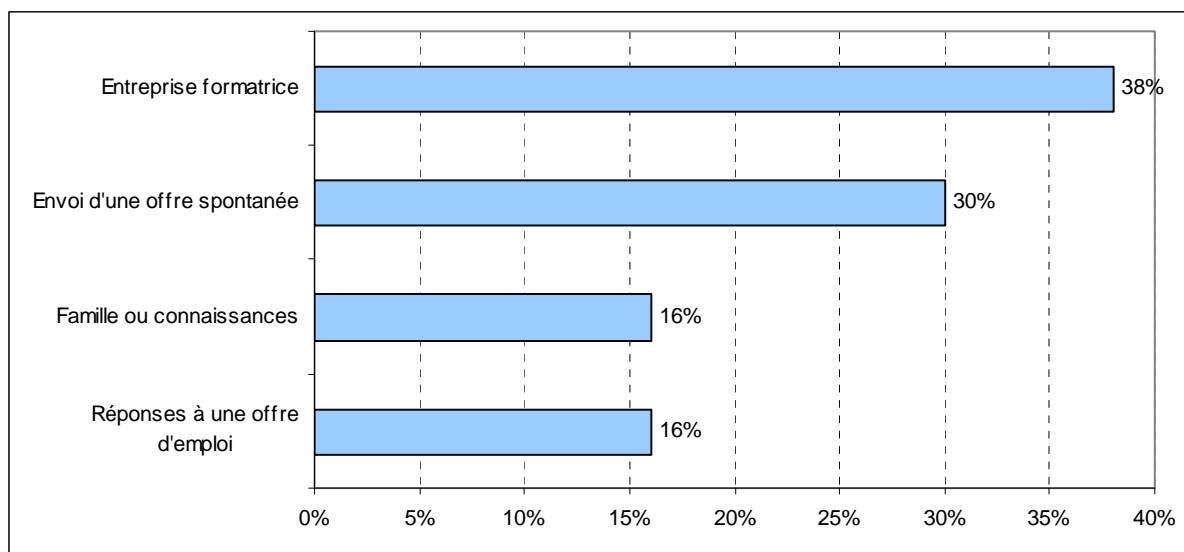
La majorité des diplômés interrogés bénéficient d'un contrat à durée indéterminée (81%) et d'un statut d'employé qualifié (83%). Concernant le lieu de travail, 94% déclarent exercer leur activité professionnelle dans le canton de Genève, les autres dans le canton de Vaud, ce qui correspond à la moyenne pour les titulaires d'un CFC dual.

La fonction d'encadrement est rare. C'est le cas pour 4 diplômés, plus âgés et ayant déjà fréquenté d'autres formations (École de culture générale ou formations professionnelles).

### Moyen d'obtention de l'emploi

Comme pour l'ensemble de la formation professionnelle en alternance, près de 4 diplômés sur 10 ont trouvé un emploi dans leur entreprise formatrice, illustrant un mode de passage à la vie active particulier de la formation duale. L'offre spontanée semble être également un important moyen d'embauche, signe probable d'une certaine détente de ce marché du travail.

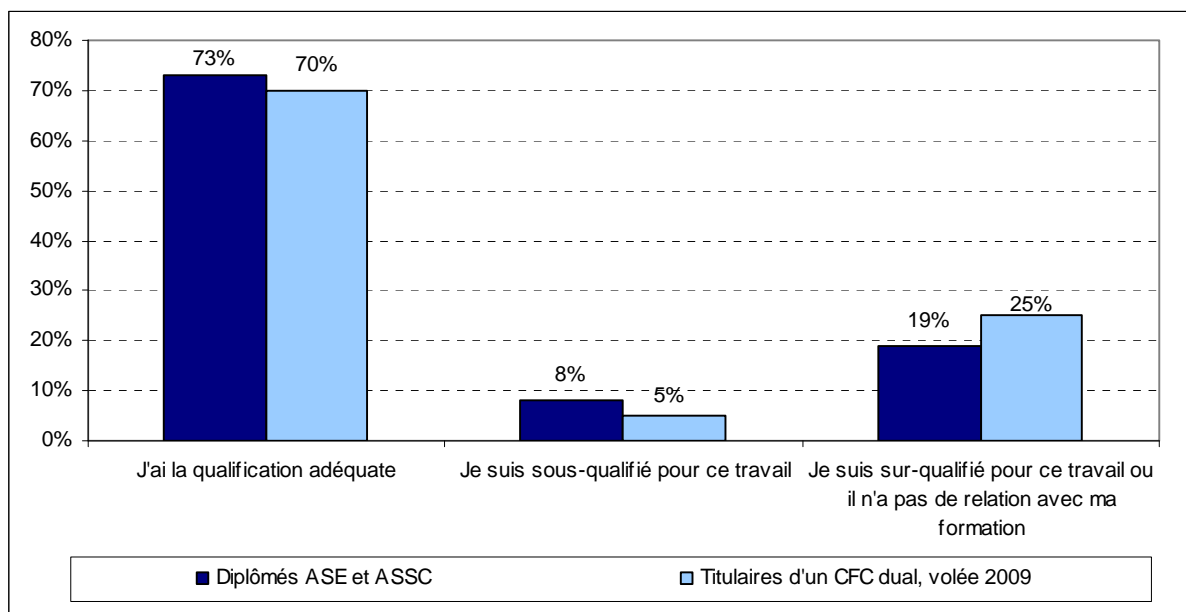
**Figure 7. Modalités qui ont permis aux diplômés de trouver un emploi**



### Adéquation entre la formation et l'emploi exercé

Les titulaires d'un CFC d'ASE ou d'ASSC interrogés estiment que leur emploi correspond plutôt bien à leur formation (score moyen de 7 sur 9) et près des trois quarts pensent avoir la qualification adéquate pour exercer leur emploi. Ces résultats sont relativement proches de ceux des titulaires d'un autre CFC dual.

**Figure 8. Adéquation entre l'emploi actuel et la formation**

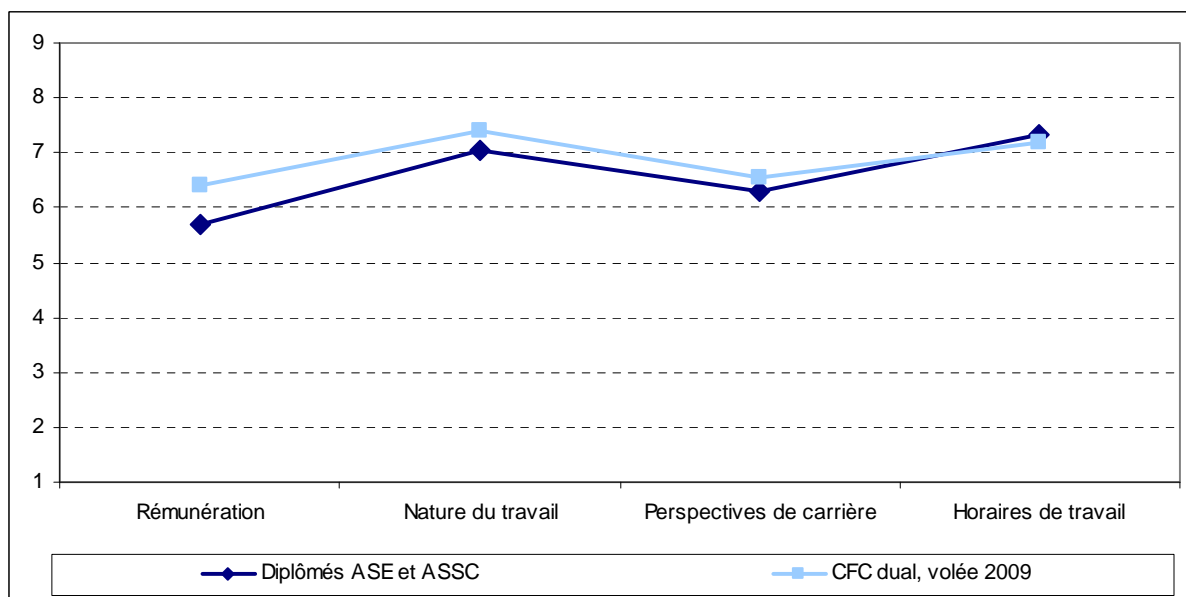


### Évaluation de l'emploi actuel

Comme pour les autres titulaires d'un CFC dual, les jeunes qui travaillent après leur CFC d'ASE et d'ASSC ont une vision plutôt positive de leur emploi en termes de contenu (score de 7 sur 9), horaires de travail (score de 7.3 sur 9) et de perspectives de carrière (score de 6.3 sur 9). La seule nuance concerne la rémunération qu'ils trouvent un peu moins satisfaisante. Notons sur ce point que les diplômés de la volée 2012, dont l'entrée sur le marché du travail est très récente, sont les moins satisfaits.

L'analyse des commentaires (chapitre 3.4) précisera les aspects liés au statut professionnel et aux conditions salariales.

**Figure 9. Scores moyens de satisfaction sur une échelle de 1 à 9**



## La vision d'avenir des diplômés

Dans l'ensemble, les diplômés interrogés voient l'avenir de manière plutôt positive et souvent stable. Près de la moitié d'entre eux pensent qu'ils seront dans la même situation dans un an. Ceux qui pensent à un changement envisagent principalement de trouver un emploi ou de changer d'emploi, de modifier leurs conditions de travail (taux d'activité, stabilisation) ou dans une moindre mesure de reprendre une formation.

Une analyse factorielle réalisée<sup>6</sup> sur les réponses à une série de propositions sur leur situation actuelle fait apparaître quatre dimensions (figure 10) résumant la diversité des visions d'avenir des diplômés.

Le premier facteur représente le **déroulement du projet d'avenir sans accroc**. Les diplômés ont un projet précis qui est en voie de réalisation. La **confiance en l'avenir** ressort dans le deuxième facteur. L'avenir se présente de manière favorable tout en exigeant des diplômés de s'adapter aux exigences professionnelles. Le troisième facteur fait référence au **pragmatisme du moment**. Les jeunes pensent que les projets sont inutiles et qu'il vaut mieux se préoccuper du présent. Le quatrième facteur porte sur la **mobilisation autour du projet**. Les diplômés ont des projets qui sont source de motivation et ils en discutent avec leurs proches.

**Figure 10. Scores moyens des items relatifs au projet, selon le facteur**

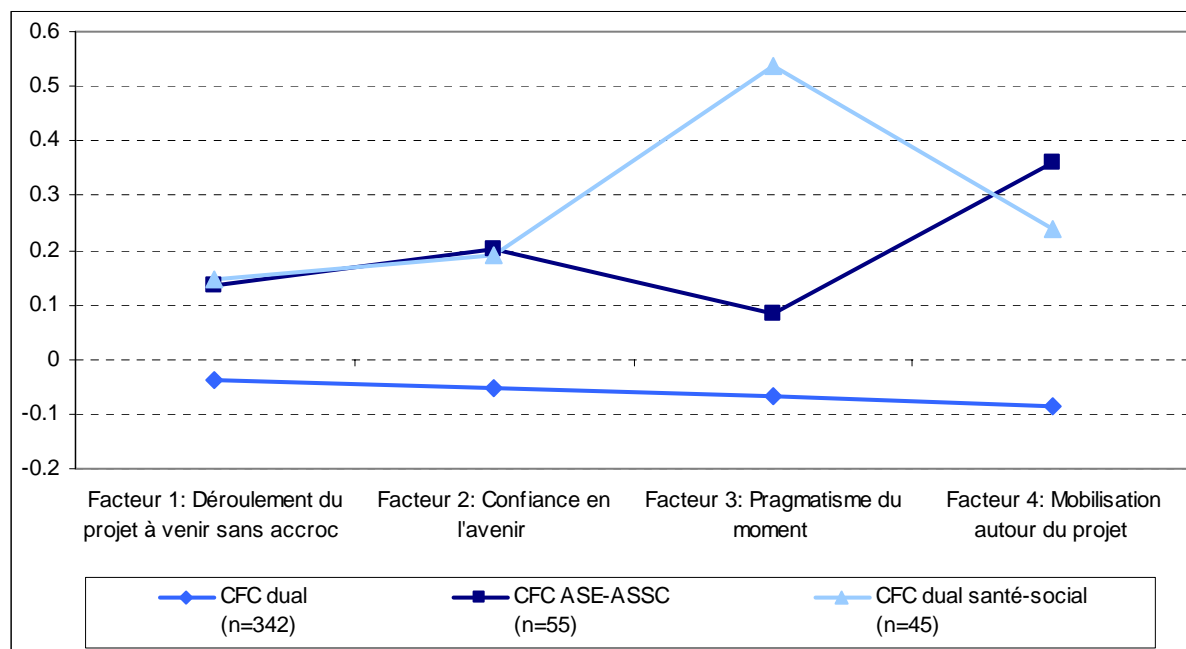
	Scores moyens sur 6
<b>Facteur 1: Déroulement du projet à venir sans accroc (29% de la variance)</b>	
J'ai un projet précis	4.5
Mes projets sont en voie de réalisation	3.9
Opposition avec : Mes projets sont vagues	2.4
<b>Facteur 2: Confiance en l'avenir (12% de la variance)</b>	
L'avenir se présente de manière favorable	4.2
Je suis tranquille, la carrière que j'envisage se profile à l'horizon	4.3
J'essaie de m'adapter à ce qu'on me demande (partagé avec le facteur 4)	4.1
Opposition avec : J'ai l'impression que tout m'échappe	1.9
<b>Facteur 3: Pragmatisme du moment (11% de la variance)</b>	
J'ignore ce que sera mon avenir, finalement ce n'est pas moi qui décide	2
Ça ne sert à rien d'imaginer l'avenir, ce qui compte c'est le présent	2.5
C'est inutile de faire des projets, il faut s'adapter au travail que l'on trouve	4.1
<b>Facteur 4: Mobilisation autour du projet (8% de la variance)</b>	
Je pense qu'il est indispensable de faire des projets pour se motiver, même s'ils ne se réalisent pas	4.7
J'aime bien parler de mes projets avec mes amis et ma famille	4.7
Actuellement j'hésite entre plusieurs projets	2.9

Une analyse comparative montre que les titulaires d'un CFC dual d'ASE ou d'ASSC sont davantage mobilisés autour de leur projet que les titulaires d'un autre CFC dual dans le domaine santé-social ou tous domaines confondus. On peut émettre l'hypothèse que la mise en place de ces nouvelles formations engendre une sorte de volontarisme des diplômés. Un marché de l'emploi favorable aide probablement aussi à développer une vision positive et mobilisatrice de son choix de formation.

<sup>6</sup> Analyse en composantes principales dégageant quatre facteurs qui résument 59% de la variance.

A l'inverse, les titulaires d'un autre CFC dual dans le domaine santé-social (assistant en médecine dentaire, aide familiale notamment) se distinguent par une forme de pragmatisme du moment. Ils sont particulièrement préoccupés par les opportunités présentes et pensent qu'il faut avant tout s'adapter au marché de l'emploi.

**Figure 11. Variation de l'appréhension du projet selon le diplôme obtenu**



### 3.4 Analyse des commentaires

Les trois quarts des diplômés interrogés ont ajouté un commentaire lors de l'entretien téléphonique. Leur analyse s'est donc avérée importante et permet d'illustrer les thèmes évoqués et/ou de souligner quelques points critiques de ces formations.

**Figure 12. Analyse des énoncés<sup>7</sup>**

Thèmes évoqués dans les commentaires	Total
Formation	21
Statut de la profession	17
Marché de l'emploi	15
Avenir	9
Différences	6
<b>Total</b>	<b>68</b>

<sup>7</sup> Un répondant pouvait évoquer plusieurs thèmes dans son commentaire. Le nombre d'énoncés est donc plus élevé que le nombre de diplômés qui ont fait un commentaire spontané.



## La formation

Certains diplômés expriment une satisfaction globale très positive. La formation d'ASE est jugée *bonne, complète et intéressante*, et leur donne confiance pour leur travail : *la formation me donne l'impression d'être suffisamment armée pour bien faire son travail*. On va jusqu'à estimer avoir les mêmes qualifications qu'un éducateur HES et à se trouver *trop qualifié pour le travail exigé*.

D'autres diplômés nuancent ce constat en disant que *la formation est trop généraliste, ou pas suffisamment adaptée au monde du travail, ou mal adaptée en fonction des domaines*. Certains points seraient *inutiles à la pratique*, d'autres sont *survolés alors qu'ils sont importants*. La formation pourrait prévoir *plus de psychiatrie, car c'est un domaine dans lequel les ASSC ne sont pas formés et qui recrute*. Il est également suggéré que pendant la formation, il soit possible de *varier, de faire une année à la FSAD, une année en hôpital et une chez Foyer-Handicap par exemple*. Cela donnerait de meilleures chances d'employabilité aux diplômés.

## Le statut de la profession

Plusieurs commentaires ont trait au statut, essentiellement celui des ASE. On relève que *les contours de la profession ne sont pas bien dessinés, que le statut de l'ASE est flou*, qu'il peut aussi *varier selon que la personne travaille en crèche, en EMS ou ailleurs*. Par rapport aux éducateurs diplômés HES, ils relèvent parfois un *manque de considération envers les ASE*.

Les cahiers des charges ne leur paraissent pas suffisamment spécifiques à chaque type de diplôme et les différences de salaire (entre diplômés CFC et HES) semblent injustifiées aux yeux de certains diplômés ASE, d'autant qu'ils considèrent que leurs tâches et responsabilités au quotidien sont les mêmes que celles des éducateurs HES pour un salaire inférieur. D'un autre côté, certaines insatisfactions portent sur le peu de différence entre le salaire des ASE et celui des auxiliaires : *En crèche, le salaire des ASE est inadapté. Ils sont payés autant que les auxiliaires. Pourtant les ASE sont diplômés, et pas les auxiliaires*. Ces remarques montrent que ces formations de niveau CFC peinent parfois à se faire une place entre des professionnels diplômés au niveau tertiaire (HES) et des personnels sans diplôme, qui interviennent dans les mêmes activités.

Certains trouvent que la formation d'ASE est *sous-estimée et pas suffisamment connue sur le marché de l'emploi*. La rivalité avec d'autres employés va jusqu'à faire penser à un jeune que *des gens qui ont des formations (sous-entendu HES) cherchent à évincer les ASE de leurs emplois, car ils pensent avoir une meilleure formation, mais le problème vient du fait que les gens ne savent pas ce que fait un/e ASE*.

Dans certains cas, des jeunes disent que des employeurs *engageraient des ASE en tant qu'aides-soignants, or les ASE ne sont pas des aides-soignants*, alors que dans d'autres cas, il est dit que certains employeurs engageraient des ASE *à la place des éducateurs, car les ASE sont moins chers*. Ici aussi la question de la juste place des professionnels titulaires d'un CFC semble faire problème.

## Le marché de l'emploi

Certains commentaires estiment que *la formation d'ASE ouvre des portes*. D'autres, particulièrement ceux qui recherchent un emploi au moment de l'enquête, évoquent *un marché du travail défavorable, difficile* et regrettent que *la formation d'ASE ne soit pas mieux connue sur le marché de l'emploi*. Ils disent leur mécontentement parce qu'on a *fait croire aux futurs ASE qu'il y a du travail pour eux, alors que ce n'est pas forcément le cas*, et cela entraîne une certaine frustration : *Il ne faut pas promettre aux étudiants qu'ils trouveront un emploi dès l'obtention de leur CFC, car ce n'est pas vrai, comme c'est le cas pour une diplômée qui a un emploi à durée déterminée qui prend fin en décembre et qui ne trouve rien pour le moment*.

L'avantage du diplôme n'apparaît pas à tous comme forcément déterminant sur le marché de l'emploi : *Domage d'avoir trois ans de formation pour être engagé en tant qu'auxiliaire, comme une personne qui n'a pas de formation*.

## **L'avenir**

La plupart des diplômés sont confiants dans l'avenir : *la formation, complète et variée, permet de bien évoluer*, mais certains voient mal, *pour l'instant, l'avenir des ASE au sein des EMS*. L'arrivée d'une nouvelle AFP, l'aide en soins et accompagnement (ASA), est évoquée comme une formation qui viendrait *faire concurrence à ce domaine déjà très difficile*.

Les possibilités de poursuivre une formation ne semblent pas claires pour chacun des titulaires d'un CFC : *il manque des passerelles menant d'ASE vers une autre formation*. D'autres diplômés évoquent le manque de formations continues (par exemple dans le domaine de la petite enfance).

## **Différences**

Quelques énoncés font état de différences, selon les domaines d'insertion professionnelle (petite enfance, EMS, handicap) : *les ASE en crèches sont moins rémunérés que les ASE dans d'autres domaines*. D'autres différences portent sur les cantons, aussi bien pour les ASSC (*les HUG n'engagent pas assez d'ASSC en comparaison au CHUV, alors qu'il y a un réel besoin au quotidien*) que pour les ASE (*la formation d'ASE donne plus d'ouverture dans le canton de Vaud que dans le canton de Genève*). D'après eux, *les institutions ne sont pas bien informées à Genève*, ce qu'ils regrettent.

## 4. Conclusion

Avant l'obtention de leur CFC, les parcours scolaires des diplômés d'un CFC dual d'ASE et d'ASSC sont très hétérogènes, fréquemment ponctués d'interruptions de scolarité ou de réorientations. Cette situation est d'ailleurs assez souvent observée dans les parcours de formation menant à un CFC. En revanche, une fois leur diplôme obtenu, ces jeunes présentent des profils très similaires. Ils sont pour la plupart en emploi dans le domaine santé-social et déclarent être plutôt satisfaits aussi bien de leur formation que de leur emploi. L'obtention du CFC semble constituer pour eux un bon tremplin vers l'insertion professionnelle. Les poursuites de formation sont rarement attestées (moins que la moyenne des titulaires d'un CFC) et les situations de recherche d'emploi sont essentiellement le fait de jeunes très récemment diplômés (moins de 5 mois).

Deux critiques principales nuancent ce tableau : d'une part, le positionnement difficile de travailleurs dotés d'un CFC dans un champ professionnel occupé jusqu'alors uniquement par des titulaires d'un diplôme tertiaire et des personnels sans qualifications spécifiques (positionnement en termes de concurrence plutôt qu'en termes de complémentarité) ; d'autre part, les contours de la profession (d'ASE surtout) semblent encore flous dans les différents types d'institutions où les nouveaux diplômés interviennent (notamment les EMS).



## 5. Éléments bibliographiques

Amos, J., Evrard, A., Hrizi, Y., Rastoldo, F. et Silver, R. (2010). *Les indicateurs de la formation professionnelle à Genève 2008/2009. La dynamique de la formation professionnelle*. Genève : SRED.

Davaud, C. & Rastoldo, F. (2012). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2009*. Genève : SRED.

Davaud, C., Mouad, R. & Rastoldo, F. (2010). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2007*. Genève : SRED.

Rastoldo, F., Evrard, A. et Amos, J. (2007). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport I : Entrée en formation professionnelle et parcours de formation des diplômés*. Genève : SRED.

Office cantonal de la statistique (2012). *Structure de l'emploi et salaires dans le secteur public à Genève*. Genève : OCSTAT.

